



FICHE RC ORGANISATEUR ET PRESTATAIRE DE SERVICES SPORTS ET LOISIRS (et AUTRES ACTIVITES)

**Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs, Activités hors contrat groupe
AN3S, RC Sous-Traitance de plus de 25%, Vente revente, Organisation de manifestations et
événements sans limitation de nombres (y compris sur la voie publique), Couverture des
participants et bénévoles; Location de matériel, réparation, entretien, Faute inexcusable,
Pollution, Atteinte à l'environnement, Intoxications alimentaires, Défense Recours,**

Indiquer si Location, entretien, réparation, vente, événementiel...

Dom-Tom et Corse exclus

A remplir et à RETOURNER à acsgestion1@gmail.com ou contact.an3s@gmail.com

Renseignements

- Nom :
- Adresse de l'assuré :
- Mail et Tél :
- Statut :
- SIREN/SIRET :
- Activité(s) et Evénements à détailler :
.....
- Chiffres d’Affaires :
- % du CA sous-Traitance :
- Effectif :
- Territorialité souhaitée :
- DATE d’EFFET SOUHAITEE :
- **PRIME : entre 120 et 700 €ttc/an (selon CA et activités)**

Conditions d’octroi de garantie :

Les encadrants sont tous indépendants, assurés en RCPro et sont des prestataires sur facture

- Réclamer et à obtenir de ses fournisseurs et/ou sous-traitants, des attestations assurance Responsabilité Civile Professionnelle en cours de validité et à ne pas renoncer à recours contre eux.
- ne pas renoncer à recours envers ses co - contractants ni accepter dans ses contrats des clauses d’aggravation de responsabilités (clause pénale, transfert de responsabilité...) ;
- respecter toutes les règles et normes en vigueur et obtenir tous les accords préalables nécessaires des autorités compétentes les concernant (autorisation d’exercer, d’ouverture au public ...)